

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENGARI

Ruhengeri, le 3 juillet 1939

n° 275/C.1.a

OBJET :

R.M.P. 1928/Ruhengeri  
Complément enquête.-

Monsieur le Chef du Parquet,

1 ANNEXE.-

J'ai l'honneur de vous envoyer en annexe  
le complément d'enquête relatif au R.M.P. 1928/Ruhengeri.

Cette enquête peut être considérée comme  
terminée.

Compte tenu du fait qu'aucune charge n'existe  
ni contre les sous-chefs, ni contre Monsieur Michel,  
il me semble qu'il est inutile de vous envoyer un avis d'ouverture  
d'instruction, le classement de cette affaire étant  
essentiellement s'imposer.

L'Officier du Ministère Public

Le Ministre

*J. Vanthuy*

A Monsieur le Chef du Parquet du Ruanda à ...





tèrent qu'il y avait des haricots dans mon champ de café; alors ils m'emmenèrent pour me faire paraître devant M. Michel; mais quand nous arrivâmes au boma du sous-chef Seruhago, Monsieur Michel était reparti pour Ruhengeri. Les moniteurs café, qui étaient au nombre de trois, se mirent à me frapper et me flanquèrent des gifles; mais le sous-chef Seruhago intervint et les empêcha de me frapper.

Q.- Donnez-moi les noms des trois moniteurs?

R.- Je ne connais que le nommé Sakindi; les autres je ne les connais pas.

Q.- à Seruhago.- Connaissez-vous les deux autres?

R.- Karambizi et Serudibura sont les deux autres.

Q.- à Basekanubwiko.- Pourquoi vous ont-ils frappé?

R.- Parce que j'avais planté des haricots entre mes caféiers qui sont antérieurs à toute campagne, et aussi parce que j'avais constaté que c'était beaucoup de superficie à couvrir avec le paillis.

Q.- Ce n'est qu'en présence du sous-chef Seruhago que les trois moniteurs café vous ont frappé?

R.- C'est en présence de Seruhago seulement que les 3 moniteurs café ~~vous~~ ont frappé.

Q.- à Seruhago.- Pourquoi les trois moniteurs ont-ils frappé Basekanubwiko?

R.- Ce n'est que Sakindi qui a frappé Basekanubwiko, parce que ce dernier refusait de venir chez moi; alors il lui a donné une giflle pas forte; alors Basekanubwiko a voulu saisir le fouet que tenait Sakindi; ce que voyant les 3 autres moniteurs voulurent intervenir; mais moi qui étais présent, j'intervins pour qu'ils ne frappent pas Basekanubwiko.

Q.- à Basekanubwiko.- Qu'avez-vous à dire à la déclaration du sous-chef Seruhago?

R.- Tous les trois m'ont frappé et c'est après qu'ils m'eurent frappé tous les trois, que Seruhago intervint pour les empêcher de continuer à me frapper.

Le sous-chef Seruhago maintient que Basekanubwiko n'a été frappé que par Sakindi; il ajoute que Sakindi dit à Basekanubwiko d'aller chez Seruhago et que Basekanubwiko a répondu "ski" à Sakindi qui s'est fâché et lui a alors donné une giflle.

Basekanubwiko répond que au moment où Sakindi lui flanqua la giflle, il avait refusé d'obéir à Sakindi parce que celui-ci lui avait dit qu'il allait lui donner 10 coups de fouet; lui, Basekanubwiko, avait refusé et c'est pour cela que Sakindi lui avait donné une giflle; ce que voyant les deux autres moniteurs café s'avaient frappé à leur tour; il déclare enfin que Sakindi ayant voulu le frapper avec son fouet, il l'avait saisi pour ne pas être frappé.

Q.- Avez-vous été frappé avec le fouet?

R.- Non, je n'ai pas été frappé.

Q.- à Seruhago.- Qu'avez-vous à dire, puisque vous étiez présent?

R.- Je maintiens ce que j'ai dit précédemment; il n'y a que Sakindi qui ait frappé Basekanubwiko et encore parce que celui-ci refusait de lui obéir et lui avait répondu "ski".

Q.- à Basekanubwiko.- Comment se fait-il que vous qui êtes catéchiste des Pères avez planté des haricots dans votre champ de café, malgré toutes les interdictions?

R.- J'ai planté des haricots, bien que sachant que c'était défendu, parce que mes caféiers étaient d'anciens caféiers et que l'espace entre chaque caféier était assez étendu.

Q.- Je n'ai jamais interdit d'avoir des champs de haricots, mais j'ai interdit que des haricots soient plantés intercalairement dans les champs de caféier.

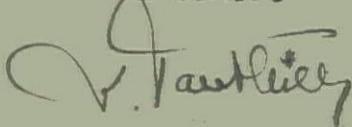
R.- Je comprends maintenant.

L'audience est suspendue jusqu'à l'audition de Sakindi, Karambizi et Serudibura, qui accompagnent M. Michel en brousse.

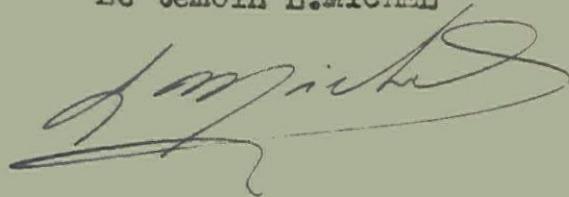
L'an mil neuf cent trente neuf, le dix neuvième jour du mois de juin, Comparait Monsieur MICHEL, Léon, J.J., ~~Ingenieur~~ Agronome de 2e classe, résidant à Ruhengeri, qui après avoir prêté serment de dire la vérité, rien que la vérité, répond comme suit à nos questions :

- Q.- Avez-vous souvenance d'avoir envoyé le samedi 27 mai 1939, un indigène répondant au nom de BASEKANUBWIKO, Thomas, chez le chef Kamari, pour que celui-ci ~~reçoive~~ 8 coups de fouet?  
lui donne
- R.- Je ne me souviens pas du nom de l'indigène; je me rappelle par contre que l'on m'a amené un indigène qui au lieu de mettre du paillis avait planté des haricots dans sa caféière; je l'ai effectivement envoyé chez le chef pour que celui-ci lui fasse entendre raison.
- Q.- Avez-vous donné l'ordre de lui donner du fouet?
- R.- Les faits s'étant passés il y a environ trois semaines, je ne me rappelle plus exactement ce que j'ai pu lui dire; il est possible que je lui ai dit qu'il recevrait probablement du fouet de son chef.
- Q.- Saviez-vous que c'était un ~~mixte~~ catéchiste?
- R.- Non, je me suis dit que c'était un indigène; je ne me suis pas douté que je me trouvais devant un catéchiste.
- Q.- Avez-vous encore quelque chose à dire?
- R.- Je crois me rappeler que je ne me trouvais pas chez moi au moment où cet indigène me fut présenté; je l'ai alors de suite envoyé chez le chef sans examiner l'affaire.

L'O.M.P.



Le témoin L.MICHEL



L'an mil neuf cent trente neuf, le troisième jour du mois de juillet.

Comparaît, NSAKINDI, mututusi, umushambo, fils de Hingabugabo, dcd et de Nyakazana, dcd, colline Nyundo, s/chef Kabaho, chef Lwabukamba, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

Q.- Vous êtes accusé par Basekanubwiko ici présent, de lui avoir flanqué des gifles, le 26 mai 1939, alors que vous l'amenez devant le sous-chef Seruhago; qu'avez-vous à dire?

R.- Basekanubwiko m'accuse à tort; je me rappelle parfaitement avoir renseigné le dit indigène à son sous-chef Seruhago parce que j'avais trouvé des haricots dans son champ de café et Seruhago m'avait déclaré que c'était un catéchiste, c'est pourquoi profitant d'un passage sur la colline de Monsieur Michel, l'Agronome, je l'amena chez le sous-chef Seruhago où j'appris que M. Michel était reparti en auto à Ruhengeri; je me rappelle qu'alors je dis à Basekanubwiko de rester ~~à~~ chez le sous-chef Seruhago et que comme il montrait un peu de mauvaise volonté, je le poussai par l'épaule pour qu'il s'exécute plus vite.

Q.- à Basekanubwiko.- Qu'avez-vous à dire?

R.- Je maintiens ma version.

Q.- à ~~Basekanubwiko~~ Nsakindi.- Que dites-vous?

R.- Je ne l'ai pas frappé.

Q.- Cependant le sous-chef Seruhago m'a déclaré que vous lui avez donné une gifle parce qu'il vous avait répondu "ski"?

R.- Je n'ai pas frappé Basekanubwiko.

Comparaît KARAMBIZI, mututsi, umuha, fils de Rwananza, dcd et de Nyiraguse-nene, en vie, colline Gakenke, s/chef Kalekezi, chef Bisalinkumi, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

Q.- Vous êtes accusé par Basekanubwiko ici présent d'avoir donné une gifle et des coups à celui-ci alors que vous l'amenez en compagnie de Sakindi et de Serudibura chez le sous-chef Seruhago?

R.- Moi-même je ne l'ai pas frappé; il est exact que Sakindi a frappé Basekanubwiko, c'est à dire qu'il lui a donné une gifle; voici comment les choses se sont passées : Sachant que M. Michel devait venir et que d'autre part Basekanubwiko avait planté des haricots dans son champ de café, nous l'aménâmes chez le s/chef Seruhago, croyant y trouver M. Michel; mais nous constatâmes que M. Michel était parti; Nsakindi poussa Basekanubwiko dans la direction de Seruhago, en lui disant d'y rester; mais Basekanubwiko lui répondit "ski"; alors Nsakindi lui donna une légère gifle à la figure.

Comparaît SERUDIBURA, mututsi, umutsohe, fils de Njanjari, en vie et de Kimana, dcd, colline Kringa, s/chef Senjojo, chef Bisalinkumi, serment prêté sur Mutara de dire la vérité :

Q.- Vous êtes accusé par Basekanubwiko de lui avoir donné des gifles et des coups, alors que vous l'amenez chez le s/chef Seruhago?

R.- Non, nous ne l'avons pas frappé.

Q.- Cependant Seruhago, ici présent affirme que Sakindi a donné une gifle à Basekanubwiko, parce que celui-ci lui avait dit "ski"?

R.- Oui, c'est exact que Sakindi a frappé Basekanubwiko, mais la gifle qu'il a donné à Basekanubwiko était tellement légère qu'à proprement parler on ne peut pas appeler cela un coup ni même une gifle.

Q.- à Basekanubwiko.- Il résulte des témoignages recueillis que si vous avez été frappé, cela n'a pas dû être très violent puisque vous n'en avez pas gardé trace, quinze jours après, lorsque vous êtes venu vous plaindre chez moi?

R.- J'ai cependant été frappé fort.

Dont acte L'O.M.P.D.Vauthier